



### Objectif du challenge AT COTA:

L'objectif de ce challenge annuel des COTA (châteaux) français et de l'outre-mer est de concourir à faire connaître un de nos plus beaux patrimoines, de créer de l'animation sur nos bandes, et d'offrir aux opérateurs la possibilité d'obtenir des Awards COTA France dans le temps (Bronze, Argent, Or, Platine).

Ce challenge annuel est organisé et souhaité dans « l'AT Spirit », en donnant la possibilité au plus grand nombre d'opérateurs de contacter les châteaux sur l'air.

En effet, le but de ce « programme » est d'activer pour le plus grand nombre et non pas de réaliser une « course » à l'activation. Ainsi il est préférable de réaliser une activité avec un log à 40, 50, 80 ou 120 contacts, que trois avec 30 contacts.

### Organisation générale du challenge :

Le challenge est ouvert à tous, et se décompose en deux catégories : les « chasseurs » et les « activeurs »

Tout opérateur Alfa Tango peut « activer » un château (ou plusieurs) sur le territoire métropolitain ou de l'outre-mer et ainsi s'associer à l'opération.

Il suffit pour cela de prendre contact avec Léo 14AT061 qui gère les inscriptions et la validation des châteaux.

Les châteaux que vous envisagez d'activer, doivent figurer sur la liste DFCF. Cette liste est disponible sur demande auprès de 14AT061.

Vous pouvez proposer jusqu'à trois références présentes dans la liste. Chaque opérateur peut donc réaliser 3 activations de châteaux. Pour pouvoir activer d'autres références, il devra avoir validé les trois premières références. Il est possible d'alterner les activations des 3 châteaux en cours).

Pour réaliser l'activation, il suffira d'avertir 14AT061 Léo ou 14AT065 Vincent (en cas d'indisponibilité du manager) par un SMS ou un message sur WhatsApp « French COTA Challenge ». Nous demandons aux opérateurs de solliciter l'accord d'activation à l'avance (de préférence pas la veille pour le lendemain, en moyenne 3 / 4 jours avant), afin que le team puisse fournir les logs ad-hoc et communiquer sur l'activité afin de tout mettre en œuvre pour qu'elle soit une réussite.

Des châteaux pourront être ajoutés en cours d'année. Un délai de 7 jours sera nécessaire pour l'accord sur les références demandées, puis la réalisation et l'envoi des logs aux activateurs. (En effet dans ce cas une information préalable du HQ à Asti étant obligatoire, et à la charge de 14AT065 Vincent)

Des « réactivations » sont possibles, afin de donner l'opportunité au plus grand nombre de contacter la référence choisie. Il est demandé aux activateurs, lorsqu'ils retournent activer une référence, de prévenir les managers, et de réaliser un maximum de QSOs en fonction, bien entendu des conditions de trafic. Le nombre de réactivations des châteaux étant limité à six. Au-delà un accord particulier sera requis.

Le minimum de QSO à réaliser pour que le château soit considéré comme validé est de 30 contacts. Il s'agit bien là d'un minimum, et il est souhaitable, comme précisé plus haut, de faire profiter le maximum d'Oms de cette activité.

La feuille de log officielle est fournie par le Team FCOTAC, en cas de problème elle est disponible et téléchargeable sur l'ATFR - [www.alfatango-fr.org](http://www.alfatango-fr.org)

Cas particulier du « résident »

Si vous avez un château à moins de 1000m de votre domicile, ou sur le ban de votre commune, vous pouvez acquérir le statut de « résident ». Pour cela il faut réaliser une première activation depuis votre station fixe, et contacter un minimum de 30 stations différentes.

Attention pour que cette référence en résident reste valable vous devez activer votre château au moins une fois par an, (une fois le statut de résident acquis), et réaliser au moins 30 QSO.

Comme pour les activations « portables » il est nécessaire d'informer le manager de ces activités.

Une demande d'activation « résident » sera donc envoyée au manager, qui vérifiera « l'éligibilité » (distance domicile/château), et vous fournira le log en conséquence.

Attention pour le classement au challenge annuel, l'activité ne comptera qu'une fois.

## Teneur du Log :

Il n'y a pas d'échange de numéro progressif.

Le principe du « In The Log » ou « Log » est utilisé. Pour être considéré comme valide le QSO devra mentionner, la date, l'heure GMT, la fréquence, mode et le RS.

Chaque château activé sera considéré comme validé pour votre indicatif personnel dans le cadre des diplômes et Awards.

Chaque activant de château entrera son indicatif à la fin du log du ou des châteaux qu'il active pour sa participation personnelle au FCOTAC.

## Date du challenge 2024 :

Le challenge 2024 se déroule du 01/01/2024 au 31/12/2024.

## Restrictions :

Il ne peut y avoir d'activité Cota durant les contests nationaux et mondiaux du groupe ALFA TANGO (CQ11WW, WRM, etc...) ainsi que sur directives du HQ d'Asti.

## Distance :

Pour que l'activité soit considérée comme valide, la distance maximum entre le château et la station radio ne peut excéder 1000 mètres (Cette distance est calculée à partir de la limite de la propriété du château, et non pas de l'édifice lui-même). Vous pouvez préparer votre activité et vérifier les endroits d'installations possibles, et même en mesurer la distance, sur le site « Géoportail », ou être sur le ban de la commune où se situe la référence.

Un château situé sur un récif, une île, doit être activé physiquement depuis ce lieu et non depuis la terre ferme (même si la distance est inférieure à 1000m).

Si un opérateur se situe à moins de 1000 mètres de plusieurs châteaux ou sur le même ban communal, un seul indicatif sera utilisé (sous la forme 14AT/CFxxxx) mais validera les châteaux situés dans le dit rayon de distance ou de la commune.

## Echange QSL :

Il n'y a pas d'échange de QSL !

Les logs des stations « activantes » suffisent pour que les opérateurs (« chasseurs ») concourent aux différentes récompenses.

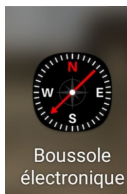
## Stations activantes :

Les stations Mono-opérateur ou team sont autorisés.

Dans le cas d'un team, un « Capitaine » doit être désigné, il sera responsable du team pour l'ensemble des obligations.

## Obligation des stations activantes :

Chaque opérateur ou team devra apporter des preuves concernant **chaque journée** d'activation, position GPS (application photos géolocalisation GPS sur Google Play Store), vidéo, photos sur le groupe WhatsApp French COTA Challenge 2024 (1 envoyée au début de l'activation et 1 vidéo à la fin).



### **exemples d'applications sur téléphone portable**

Ces preuves seront collectées par 14AT061 Leo qui constituera le dossier de ces documents pour la validation auprès du supercomité

Aucune page Facebook ou groupe quelconque de diffusion d'information non officiel n'est autorisé.

Il sera possible pour les activistes de publier des photos sur leur page Facebook à l'exclusion des Points GPS et de copies ou d'extraits de logs sous peine de voir le château non validé par le supercomité. Une attention particulière doit également être prise concernant l'éventuelle publication de clichés du château. Beaucoup sont du domaine privé, et s'ils ne sont pas visibles de la route, en publiant des photos, sans autorisation préalable du propriétaire, vous engagez votre propre responsabilité.

### **Validation de l'activité:**

Vous devez envoyer le ou les logs à chaque fin d'activité à 14AT061 Leo (même si le COTA n'a été activé qu'une seule journée).

En cas de non envoi du log, l'opérateur ne sera plus autorisé à activer d'autre COTA tant que la situation ne sera pas régularisée.

### **Obtention du e-diplôme annuel :**

**Disponible en ligne** sur ATFR  
E-diplôme (gratuit).

### **Awards :**

Ils sont à demander auprès de l'Awards manager : 14AT061 Léo

Une participation de 3€ est demandée pour l'Award officiel (impression haute qualité par imprimeur), il sera envoyé par la poste ;

L'e-Awards est gratuit en ligne sur ATFR

4 Catégories d'Awards seront disponibles :

- Bronze (12 Cota) ;
- Argent (25 Cota) ;
- Or (50 Cota) ;
- Platine (80 Cota).

**Pour toute question contactez le manager du challenge :**

14AT061 Léo : [14at061@gmail.com](mailto:14at061@gmail.com)

**Lexique :**

**COTA : Castel On The Air**

**e-Diplôme : il est annuel et distinct des « Awards »**

**Awards : littéralement « récompenses », 4 niveaux en fonction du nombre de châteaux contactés.**

**Liste DFCF : liste des châteaux dans le programme du e-Diplôme des Forts et Châteaux de France**